

Technicien de rivière

RNCP25606 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	213
Code(s) ROME	A1204, A1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	25/07/2018

Certificateur(s)

Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) des Hautes-Pyrénées

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La fonction du technicien de rivière est d'assister les élus dans la définition et l'élaboration de la politique de gestion des milieux aquatiques. Il constitue le relais entre les partenaires institutionnels et financiers, les élus locaux, les usagers et les riverains.

Ainsi, le technicien de rivière intervient à toutes les étapes de la mise en oeuvre des travaux de restauration, d'entretien et d'aménagement des milieux aquatiques : diagnostic et état des lieux, élaboration des plans de gestion, planification des chantiers puis réalisation et suivi de ces chantiers (connaissances techniques). Il peut alors être amené à coordonner une équipe (si existence d'une brigade verte).

Ce métier comporte aussi une dimension importante de sensibilisation de différents publics (école, élus, riverains) à la connaissance des milieux aquatiques et à la protection de l'environnement (origine des pollutions des rivières par exemple).

La certification s'appuie sur les 4 pôles de compétence du référentiel métier. Le technicien de rivière assure :

L'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic initial :

- inventaires et relevés de terrain, recueil des données existantes
- identification des potentialités du milieu et de l'origine du dysfonctionnement
- formulation du diagnostic

La conception du plan de gestion dans le respect de la réglementation en vigueur :

- identification et hiérarchisation des enjeux de gestion
- définition des objectifs opérationnels
- recherche des partenaires financiers et opérationnels
- rédaction du plan de gestion et des documents juridiques nécessaires en intégrant les outils réglementaires de planification

La mise en oeuvre du programme de gestion et de son suivi :

- estimation des coûts et réalisation du budget
- rédaction du cahier des charges et du dossier de consultation des entreprises
- encadrement des équipes opérationnelles
- organisation du suivi et du bilan des travaux réalisés

La communication et le traitement de l'information

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Réaliser un état des lieux en effectuant des relevés de terrain appropriés et en classant un grand nombre d'informations sur le bassin versant d'un cours d'eau. Les exploiter afin d'en faire ressortir les principales caractéristiques
- Comprendre la dynamique fluviale d'un cours d'eau et réaliser un diagnostic faisant ressortir les dysfonctionnements
- Construire le plan de gestion d'un milieu aquatique en fonction des objectifs dégagés
- Concevoir un budget en intégrant les financements possibles, et prévoir le suivi post-travaux de la zone restaurée
- Concevoir des documents permettant à différents publics la bonne compréhension d'une problématique
- Développer une argumentation logique et ciblée avec les différents acteurs de la rivière

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Salariat possible auprès de :

- Communes, EPCI : Syndicats Mixtes, SIVU, SIVOM
- Conseils régionaux, généraux
- Etablissement Public Territorial de Bassin
- Bureaux d'études environnement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien de rivière, agent d'entretien des rivières
- Conseiller technique en aménagement des systèmes aquatiques
- Animateur de bassin versant, animateur Contrat de rivière
- Chef d'équipe de brigade verte
- Technicien piscicole, technicien assainissement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 922 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 862
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	28 %

Familles professionnelles (FAP)

A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers
A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels
G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel
H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- 2 enseignants EPLEFPA
- 2 Professionnels (Techniciens de rivière en poste)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 25/07/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36227, RNCP35073

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25606/>